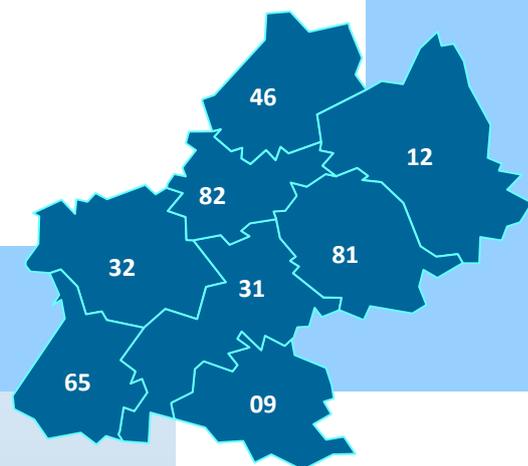


# CRIAVS MP

Centre Ressources pour les Intervenants auprès  
d'Auteurs de Violences Sexuelles Midi-Pyrénées



## CATALOGUE DE FORMATION 2023



CENTRE HOSPITALIER  
**Gérard Marchant**  
TOULOUSE & HAUTE-GARONNE





## EDITO

Comme chaque année depuis 2009, l'équipe du CRIAVS Midi-Pyrénées a le plaisir de vous présenter son programme de formation.

Pour 2023, nous avons souhaité nous interroger sur la manière la plus adaptée d'aborder la question des violences sexuelles pour les professionnels des champs sanitaire, médico-social, judiciaire, éducatif etc.

Forts de notre expertise clinique et institutionnelle dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles, nous avons souhaité proposer plusieurs approches pédagogiques afin de répondre au plus près des besoins des professionnels.

Ainsi, avons-nous décliné notre catalogue autour de plusieurs axes de formations :

- Des modules de trois jours autour des actualités cliniques, juridiques et thérapeutiques sur la prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles ;
- Des matinées d'échange autour de thématiques ayant fait l'actualité de ces derniers mois ;
- La co-organisation d'une journée régionale des médecins coordonnateurs de l'injonction de soins avec nos partenaires des CRIAVS de Montpellier et de Perpignan ;
- L'organisation d'une journée d'étude sur la question « violences sexuelles et conformisme ».

Parallèlement à ces formations, l'agenda 2023 sera bien rempli car nous :

- Poursuivrons notre travail d'animation du réseau Santé-Justice en favorisant les rencontres entre les différents partenaires.
- Finaliserons notre projet de recherche autour de l'expérience des professionnels de CMP dans l'accompagnement des Auteurs de Violences Sexuelles ;
- Maintiendrons nos soutiens d'équipe à destination des professionnels ;
- Participerons à la diffusion des connaissances scientifiques disponibles sur la thématique des violences sexuelles ;
- Promouvrons la ligne téléphonique d'écoute et d'orientation à destination des personnes sexuellement attirées par les enfants (Ligne STOP) ;
- Continuerons d'accompagner des étudiants dans leur sensibilisation sur la prise en charge de cette population spécifique...

Et bien plus encore !

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

*L'équipe du CRIAVS Midi-Pyrénées*

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**DOCTEUR ANNE-HÉLÈNE MONCANY,**  
Psychiatre, coordinateur du CRIAVS-MP

**DOCTEUR JULIEN DA COSTA,**  
Psychiatre

**NATHALIE CANALE,**  
Psychologue

**Mathilde COULANGES,**  
Psychologue

**SANDRA DA SILVA,**  
Psychologue

**TRISTAN RENARD,**  
Sociologue

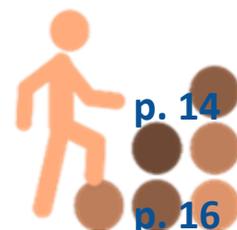
**CORINNE HONORE,**  
Secrétaire





## SOMMAIRE

<b>NOS MISSIONS</b>	<b>p. 4</b>
<b>MODALITÉS D'INSCRIPTIONS</b>	<b>p. 6</b>
<b>FORMATION SOCLE :</b> AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : ACTUALITÉS JURIDIQUES, CLINIQUES ET THÉRAPEUTIQUES Présentation générale de la formation Programme détaillé de la formation	<b>p. 7</b>
<b>FORMATIONS 2024</b>	<b>p. 10</b>
<b>MATINÉES D'ÉCHANGES</b>	<b>p. 10</b>
<b>ÉVÈNEMENTS 2023</b> Journée régionale des médecins coordonnateurs Journée thématique: « Violences ssexuelles & conformismes » Journées Nationales de la Fédération Française des CRIAVS	<b>p. 11</b>
<b>DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE DE PSYCHOPATHOLOGIE LÉGALE 2022-2023</b> Psychopathologie légale Niveau 1 : Fondements cliniques et juridiques Psychopathologie légale Niveau 2 : Implications criminologiques, thérapeutiques et expertales.	<b>p. 12</b> <b>p. 13</b>
<b>LE DISPOSITIF STOP</b>	<b>p. 14</b>
<b>CONTACT</b>	<b>p. 16</b>





## NOS MISSIONS

**Le CRIAVS Midi-Pyrénées est un lieu de soutien et de recours, à la disposition des professionnels intervenant auprès d'auteurs de violences sexuelles.**

Le CRIAVS Midi-Pyrénées est une unité fonctionnelle du Centre Hospitalier Gérard Marchant de Toulouse.

Il a pour objectif d'améliorer la prise en charge des auteurs de violences sexuelles par des échanges sur les pratiques entre professionnels, la diffusion des connaissances et l'optimisation des compétences auprès des intervenants concernés.

**En cas de situation de crise, le CRIAVS est à même de constituer une équipe mobile et d'intervenir comme support d'aide à la résolution de situations complexes.**

**Nous avons la possibilité de mettre en place des formations à la demande qui peuvent être dispensées au CRIAVS ou dans la structure même.**

**Le CRIAVS, est destiné avant tout aux professionnels intervenants dans la prise en charge d'auteurs de violences sexuelles :**

- Les professionnels du champ sanitaire,
- Les professionnels du champ judiciaire,
- Les professionnels du champ pénitentiaire,
- Les professionnels médico-sociaux, etc...

**Les actions du CRIAVS s'organisent autour de cinq grands axes :**

- Mettre en réseau,
- Informer et documenter,
- Soutenir, orienter et conseiller,
- Promouvoir la recherche,
- Former.





## NOS MISSIONS

### Mise en réseau

**Connaitre** l'évolution des pratiques et des dispositifs régionaux.

**Echanger** des savoirs et des pratiques dans le cadre d'ateliers ou de rencontres pluridisciplinaires départementales ou régionales.

**Repérer** les fonctions et missions des différents professionnels intervenant auprès des auteurs de violence sexuelles.

### Information et documentation

**S'informer, consulter, être guidé** dans une recherche documentaire.

**Avoir accès** à une base documentaire. <http://theseas.reseaudoc.org/>

**Se renseigner** sur les dispositifs de soins, sur les outils de prise en charge.

**Promouvoir** la création de dispositifs d'accompagnement.

### Orientation et conseil

**Trouver soutien et conseil** dans la prise en charge des « cas difficiles ».

**Bénéficier d'interventions, de supervisions ou d'échanges de pratiques** dans la résolution de situations complexes.

**Solliciter un avis** sur un projet de création ou d'évolution de structure, de prise en charge.

### Recherche

**Connaître** l'actualité de la recherche et **participer** à des réunions de bibliographie.

**Echanger** entre chercheurs et praticiens.

**Bénéficier d'un partenariat, être soutenu** dans vos travaux de recherche.

### Formation

**S'informer** sur les formations existantes.

**Bénéficier de formation** pour public pluridisciplinaire ou ciblé (journées à thème, colloques, etc...).

**Bénéficier de formations spécifiques**, adaptées aux différents métiers.

**Le CRIAVS Midi-Pyrénées peut vous recevoir dans ses locaux  
ou intervenir dans toute la région.**





## MODALITES D'INSCRIPTION

### ATTENTION ! PLACES LIMITEES & PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE

#### PROFESSIONNELS DU CENTRE HOSPITALIER G. MARCHANT

La gestion des départs se fait au titre des demandes d'autorisations d'absence du pôle. (Cf. encadrement).

Les inscriptions sont assurées par **le service de la formation continue** dans la limite des places disponibles et avant la date de clôture.

#### PROFESSIONNELS EXTERIEURS

Préinscription auprès du CRIAVS par courriel : [criavs-mp@ch-marchant.fr](mailto:criavs-mp@ch-marchant.fr)

##### **Un mail par demande et par agent uniquement**

En fonction du nombre de personnes inscrites toutes les pré-inscriptions peuvent ne pas être validées. Nous confirmons ou infirmons les inscriptions deux mois avant chaque formation.

Le stagiaire inscrit s'engage à participer à l'intégralité de la formation.

Le module sera validé par la remise d'une attestation de présence à l'issue de la totalité de la formation et après remise de la fiche d'évaluation.

Le CRIAVS-MP se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est insuffisant, d'annuler cette formation.

Le CRIAVS-MP se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le contenu de son programme ou de remplacer un formateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Accueil de personnes en situation de handicap : Afin d'organiser l'accueil et les modalités pédagogiques utiles à la compensation du handicap, le stagiaire et/ou l'encadrement devra prévenir Me HONORE Corinne tel : 05 61 14 90 10 afin qu'elle puisse organiser le déroulement de la formation en collaboration avec les formateurs et le référent handicap de l'organisme de formation Me GUIBERT Christine. Un changement de salle pourra être organisé si besoin.





## AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : ACTUALITES JURIDIQUES, CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES

### Formation socle conditionnant l'accès aux formations 2024

3 sessions au choix

8 & 9 février 2023 / 24 & 25 mai 2023 / 4 & 5 octobre 2023

**ORGANISATION** : CRIAVS Midi-Pyrénées

**FORMATEURS** : Equipe du CRIAVS-MP

**PUBLIC CONCERNÉ** : Professionnels de la santé.  
Professionnels exerçant en structure médico-  
sociale. Médecins coordonnateurs, psychiatres et  
psychologues experts. Professionnels de la justice.  
Professionnels de l'éducation nationale

**PRÉREQUIS** : Aucun

**NB PARTICIPANTS (MIN/MAX)** : 8/20

**LIEU** : CRIAVS Midi-Pyrénées

**HORAIRES** : 09h00 - 12h30  
14h00 - 17h00

**INSCRIPTIONS C.H Gérard MARCHANT** :  
Sur tableau en ligne (cf. encadrement)

**INSCRIPTIONS HORS C.H Gérard MARCHANT** :  
criavs-mp@ch-marchant.fr

**Coût de la formation** : gratuit

**N° de formation continue – agrément** :  
**7331P000731**

Modalités : formation continue / mission de  
service

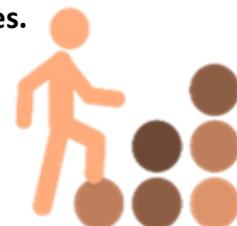
Dans le cadre de la certification QUALIOPi et afin de permettre d'ajuster notre offre de formation spécifique, nous avons souhaité pour 2023 mettre en place un module de formation générale sur la question des actualités juridiques, cliniques et thérapeutiques dans l'accompagnement des Auteurs de Violences Sexuelles. Nous avons pensé ce module pédagogique comme une manière de comprendre et saisir les enjeux à la base de l'accompagnement de cette population spécifique.

La participation aux modules de formation approfondie qui seront proposés dans notre catalogue 2024 sera conditionné à :

- La participation à un de nos 3 modules de formation générale proposés en 2023
- La participation à un autre module de formation avant 2023 (et après accord de l'équipe du CRIAVS Midi-Pyrénées).

### OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- ⇒ Repérer les principales données sur les violences sexuelles.
- ⇒ Appréhender les cadres thérapeutiques et juridiques existant dans le champs des violences sexuelles.
- ⇒ Comprendre les enjeux de l'accompagnement des auteurs de violences sexuelles.





## AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : ACTUALITES JURIDIQUES, CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES

### JOUR 1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CONTENUS	METHODES PEDAGOGIQUES
Ouverture de la journée Etablir un état des lieux des connaissances.	9h00- 10h00 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Présentation des stagiaires</li> <li>◇ Présentation des formateurs</li> <li>◇ Analyse des besoins et des attentes</li> <li>◇ Présentation du contenu et du déroulé du programme</li> </ul>	Tour de table
Connaitre et repérer les infractions à caractères sexuels.	10h00 - 12h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Présentation et explication des infractions à caractères sexuels.</li> </ul>	Brainstorming Exposé théorique avec diaporama Echanges
<b>Déjeuner libre</b>		
Connaitre les données scientifiques concernant les violences sexuelles.	14h00 - 16h00 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Présentation et commentaire des données statistiques concernant les violences sexuelles et les profils des auteurs et des victimes.</li> </ul>	Exposé théorique avec diaporama Echanges
	16h00 – 16h45 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Présentation du réseau local et national impliqué dans la prise en charge et la prévention des violences sexuelles.</li> </ul>	Exposé théorique avec diaporama
Clôture de la journée	16h45 - 17h00	Echanges





## AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : ACTUALITES JURIDIQUES, CLINIQUES ET THERAPEUTIQUES

### JOUR 2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CONTENUS	METHODES PEDAGOGIQUES
Ouverture de la journée	9h00 - 9h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Présentation du contenu de la journée</li> <li>◇ Reprise des éléments de la veille</li> </ul>	Echanges
Appréhender la complexité des dynamiques en jeu dans la violence sexuelle.	9h30 - 12h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Hypothèses étiologiques des violences sexuelles.</li> <li>◇ Profils cliniques et sociodémographiques des auteurs de violences sexuelles.</li> <li>◇ Classifications psychiatriques.</li> </ul>	Exposé théorique avec diaporama Echanges
<b>Déjeuner libre</b>		
Se repérer dans les cadres de prise en charge des auteurs de violences sexuelles.	14h00 - 16h00 : <u>Repère de prise en charge / outils</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Evaluation</li> <li>◇ Accompagnement (Soins pénalement ordonnés, outils thérapeutiques)</li> </ul>	Exposé théorique avec diaporama Echanges
Clôture de la session	16h00 – 16h30 <ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Reprise des besoins et attentes</li> <li>◇ Evaluation /satisfaction</li> <li>◇ QUIZZ</li> </ul>	Echanges





## FORMATIONS 2024 \*

### Prérequis :

- Avoir validé le module de formation socle en 2023
- Avoir participé à un autre module de formation avant 2023 (et après accord de l'équipe du CRIAVS Midi-Pyrénées).

### Thématiques envisagées :

- ⇒ Mineurs auteurs de violences sexuelles
- ⇒ Handicap psychique et violences sexuelles
- ⇒ Trouble pédophilique
- ⇒ Outils thérapeutiques et de prévention des violences sexuelles
- ⇒ Violences sexuelles et numériques
- ⇒ Violences sexuelles intrafamiliales

\* Le CRIAVS se réserve le droit de modifier le programme 2024 en fonction des besoins identifiés.

## MATINEES D'ECHANGES

Les matinées d'échange sont ouvertes à tous les professionnels et consistent à présenter une actualité (médiatique, juridique, thérapeutique) concernant les violences sexuelles puis à échanger sur le sujet. Ces rencontres auront lieu au CRIAVS-MP de 9h30 à 12h (10 personnes maximum).

### **INSCRIPTION OBLIGATOIRE :**

- **CH GÉRARD MARCHANT :** Sur tableau en ligne (cf. encadrement)
- **HORS CH GÉRARD MARCHANT :** par mail à [criavs-mp@ch-marchant.fr](mailto:criavs-mp@ch-marchant.fr)

Jeudi 19 janvier 2023  
Mercredi 22 mars 2023  
Mercredi 21 juin 2023  
Lundi 20 novembre 2023  
Mercredi 13 décembre 2023





## **EVENEMENTS 2023**

### **« Journée régionale des Médecins Coordonnateurs »**

27 janvier 2023

Le lieu définitif sera communiqué ultérieurement.

### **Journée thématique ouverte à tous**

#### **« VIOLENCES SEXUELLES ET CONFORMISMES »**

20 Avril 2023

*(Sous réserve de modification)*

Le lieu définitif sera communiqué ultérieurement.

### **« Journées Nationales de la FFCRIAVS »**

Septembre 2023

La date et le lieu définitifs seront communiqués ultérieurement.

**PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU I :  
FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES**

<p><b>UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR</b> Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. COURTET Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. LACAMBRE</p> <p><b>UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES</b> Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY</p> <p><b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques des dispositifs de psychiatrie articulés avec la justice</li> <li>• Utiliser les outils et techniques d'évaluation</li> <li>• Connaître les différentes expertises (civiles, pénales...)</li> </ul> <p><b>MODALITES D'ENSEIGNEMENT</b></p> <p>Déroulement sur une année universitaire (70 heures)</p> <p>Les cours pourront être suivis en présentiel et en distanciel.</p> <p>Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.</p> <p><b>VALIDATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence aux enseignements</li> <li>• Epreuve écrite de contrôle des connaissances</li> </ul> <p><b>PUBLIC CONCERNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecins généralistes et spécialistes</li> <li>• Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers</li> <li>• Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers</li> <li>• Infirmiers</li> <li>• Juristes</li> <li>• Educateurs</li> <li>• Etudiants (niveau master)</li> </ul> <p><b>CONDITIONS D'INSCRIPTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Après accord préalable du responsable de l'enseignement.</li> <li>• Lettre de motivation et CV abrégé</li> </ul> <p><b>RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS</b></p> <p>Leticia DZIDO – Faculté de Médecine de Montpellier – 04 67 02 83 52 <a href="mailto:leticia.dzido@umontpellier.fr">leticia.dzido@umontpellier.fr</a></p> <p>Corinne HONORE – CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10 <a href="mailto:criavs-mp@ch-marchant.fr">criavs-mp@ch-marchant.fr</a></p>	<p><b>NIVEAU 1 : FONDEMENTS CLINIQUES ET JURIDIQUES</b></p> <p><b>Cadres inter-contenants: 16, 17 et 18 novembre 2022 à Montpellier</b></p> <p><b>mercredi 16 novembre 2022 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Organisation de la Justice en France 14 h 00 – 16 h 00 : Droit pénal général 16 h 00 – 18 h 00 : La probation des personnes condamnées</p> <p><b>Jeudi 17 novembre 2022 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Organisation de la psychiatrie en France 14 h 00 – 16 h 00 : Psychiatrie Légale 16 h 00 – 18 h 00 : Irresponsabilité des malades mentaux</p> <p><b>Vendredi 18 novembre 2022 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 00 : <b>Colloque CRIAVS-LR</b> <b>« Sexualité et adolescence »</b></p> <p><b>Contraintes et libre arbitre: 12 et 13 janvier 2023 à Toulouse</b></p> <p><b>Jeudi 12 janvier 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Soins sous contrainte dans le CSP 14 h 00 – 18 h 00 : Respect des droits des patients en Soins Sans Consentement</p> <p><b>Vendredi 13 janvier 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 00 : Relation Auteur(s)-Victime(s) : de la criminologie à la victimologie 14 h 00 – 16 h 00 : Psychotrauma et écho traumatique 16 h 00 – 18 h 00 : Victimologie clinique</p> <p><b>Responsabilités : 22, 23 et 24 mars 2023 à Montpellier</b></p> <p><b>Mercredi 22 mars 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Les régimes de responsabilité en droit 14 h 00 – 18 h 00 : Psychiatrie et criminalité</p> <p><b>Jeudi 23 mars 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Formation à la HCR-20 14 h 00 – 18 h 00 : Formation à la HCR-20</p> <p><b>Vendredi 24 mars 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Secret et signalement 14 h 00 – 18 h 00 : De l'infraction à l'irresponsabilité pénale</p> <p><b>Psychopathologie Légale : 11 et 12 mai 2023 à Toulouse</b></p> <p><b>Jeudi 11 mai 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Paraphilies et Violences sexuelles 14 h 00 – 18 h 00 : Mineurs auteurs et victimes</p> <p><b>Vendredi 12 mai 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Dangersités : le schizophrène, le pervers et le psychopathe 14 h 00 – 16 h 00 : Soins sous contrainte dans le CPP 16 h 00 – 18 h 00 : Protection juridique des majeurs</p> <p><b>Validation : Epreuve écrite rédactionnelle à Toulouse le vendredi 9 juin 2023 de 14h00 à 17h00</b></p>
---	--

**PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU II :  
IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES**

<p><b>UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR</b></p> <p>Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. COURTET</p> <p>Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr C. MANZANERA</p> <p><b>UNIVERSITE DE TOULOUSE – CRIAVS MIDI PYRENEES</b></p> <p>Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA</p> <p>Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY</p>	<p><b>PERFECTIONNEMENT : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES</b></p> <p><b>16 et 17 novembre à Montpellier</b></p> <p><b>mercredi 16 novembre 2022 :</b> 09 h 00 – 10 h 00 : Introduction au DIU 10 h 00 – 12 h 30 : Le cadre général de l'expertise 14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychologique en matière pénale</p> <p><b>Jeudi 17 novembre 2022 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : L'expertise des victimes au pénal 14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique en matière civile : réparation du dommage corporel</p> <p><b>Vendredi 18 novembre 2022 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 00 : <b>Colloque CRIAVS-LR : « Sexualité et adolescence »</b></p> <p><b>12 et 13 janvier 2023 à Toulouse</b></p> <p><b>Jeudi 12 janvier 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Spécificités de la clinique en milieu carcéral 14 h 00 – 16 h 00 : Suspension et aménagement de peine pour raison psychiatrique / communication entre experts, justice, soignants en prison Rétention de sureté</p> <p>16h - 18h : <b>Vendredi 13 janvier 2023 :</b> 09 h 00 – 10 h 00 : Certificat médical circonstancié en protection juridique 10 h 00 – 12 h 00 : Examen médico légal : évaluation de l'ITT 14 h 00 – 18 h 00 : Expertise des mineurs, demande d'expertises émanant du Juge aux Affaires Familiales</p> <p><b>22, 23 et 24 mars 2023 à Montpellier</b></p> <p><b>Mercredi 22 mars 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : introduction aux sciences criminelles, échelles actuarielles, généralités, intérêts, limites. 14 h 00 – 18 h 00 : La relation d'emprise et les mécanismes de défense dans les violences interpersonnelles.</p> <p><b>Jeudi 23 mars 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : L'expertise psychiatrique pénale pré-sentencielle 14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise pénale post-sentencielle</p> <p><b>Vendredi 24 mars 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 18 h 00 : Formation à la PCL-R</p> <p><b>11 et 12 mai 2023 à Toulouse</b></p> <p><b>Jeudi 11 mai 2023 :</b> 10 h 00 – 12 h 30 : Approche sociologique des violences sexuelles 16 h 00 – 18 h 00 : Expertises des AICS.</p> <p><b>Vendredi 12 mai 2023 :</b> 09 h 00 – 11 h 00 : L'expérience du médecin coordonnateur 14 h 00 – 18 h 00 : Prises en charge des AVS</p> <p><b>7, 8 et 9 juin 2023 à Montpellier</b></p> <p><b>Mercredi 7 juin 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 18 h 00 : Soutenance des mémoires</p> <p><b>Jeudi 8 juin 2023 :</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Examen expertal et rédaction du rapport 14 h 00 – 18 h 00 : Travaux dirigés : expertise d'un mis en cause</p> <p><b>Vendredi 23 juin 2023 (Cour d'Appel TJ à préciser):</b> 09 h 00 – 12 h 30 : Jeux de rôle : dépôt du rapport d'expertise 14 h 00 – 18 h 00 : Jeux de rôle : dépôt du rapport d'expertise</p> <p><b>Validation :</b> Rédaction et soutenance d'un mémoire original de psychopathologie légale le mercredi 7 juin 2023.</p>
<p><b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques de l'évaluation psycho-criminologique en particulier en matière expertale</li> <li>• Articuler les intervenants socio-médico-judiciaires autour de la prise en charge ambulatoire et hospitalière sous contrainte</li> <li>• Articuler les intervenants socio-médico-judiciaires autour de la prise en charge ambulatoire et hospitalière sous contrainte</li> </ul>	
<p><b>MODALITES D'ENSEIGNEMENT</b></p> <p>Déroulement sur une année universitaire. Les cours ne pourront être suivis qu'en présentiel.</p> <p>Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.</p>	
<p><b>VALIDATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence aux enseignements</li> <li>• Rédaction et soutenance d'un mémoire</li> </ul>	
<p><b>PUBLIC CONCERNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médecins généralistes et spécialistes</li> <li>• Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers</li> <li>• Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers</li> <li>• Internes et docteurs juniors de psychiatrie</li> </ul>	
<p><b>CONDITIONS D'INSCRIPTION</b></p> <p>1. Avoir validé le DIU Psychopathologie légale niveau 1 fondements cliniques et juridiques ou un diplôme considéré équivalent par le responsable du DIU.</p> <p>2. Accord préalable du responsable de l'enseignement sur la base d'une lettre de motivation et un CV succinct</p>	
<p><b>RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS</b></p> <p>Leticia Dzido – Université de Montpellier – 04 67 02 83 52 <a href="mailto:leticia.dzido@umontpellier.fr">leticia.dzido@umontpellier.fr</a></p> <p>Corinne HONORE – CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10 <a href="mailto:corinne.honore@ch-marchant.fr">corinne.honore@ch-marchant.fr</a></p>	



## LE DISPOSITIF STOP

Les violences sexuelles sont une problématique majeure et largement sous-estimée dans notre société, en termes de criminalité, de conséquences sur les victimes et de santé publique.

Le dispositif STOP (Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention) a pour mission d'Orienter les personnes atteintes du trouble pédophilique afin d'éviter un passage à l'acte. Mis en place par la FFCRIAVS, il permet d'agir en amont afin d'empêcher les violences sexuelles sur mineur. La création d'un numéro de téléphone unique et non surtaxé, national, permet d'évaluer et orienter si nécessaire les personnes attirées sexuellement par des enfants, vers les dispositifs d'évaluation et de soins adaptés.

Depuis novembre 2019, ce projet innovant s'inscrit dans les piliers « Protection de l'enfance » et « Lutte contre les violences faites aux enfants » du Pacte pour l'enfance promu par Adrien Taquet, Secrétaire d'État chargé de la Protection de l'Enfance.

stop

**0 806 23 10 63\***

Service Téléphonique d'Orientation et de  
Prévention

\*Appel Confidentiel et non surtaxé



**Pour plus d'informations :**

<http://www.fcriavs.org>

<https://dispositifstop.fr>





**VOUS  
NE  
VOYEZ  
QUE  
LUI ?**



**Vous êtes attiré(e) sexuellement par les enfants ?**

**N'allez pas plus loin**

**Un(e) professionnel(le) de santé peut vous aider**

**stop** **0 806 23 10 63\***  
\* Appel confidentiel et non surtaxé

Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention



[www.dispositifstop.fr](http://www.dispositifstop.fr)

Crédit-Code // DigitalDoors - Impression : Engrind



Accès : Métro ligne B (station Saint-Michel - Marcel Langer)

## CRIAVS Midi-Pyrénées

7, rue du Colonel Driant—31400 TOULOUSE

Tél : 05 61 14 90 10

Fax : 05 62 17 61 22

Courriel : [criavs-mp@ch-marchant.fr](mailto:criavs-mp@ch-marchant.fr)

Site internet :

